

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 478 DU JEUDI 17 AOUT 2017 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Octroi de trois permis de recherche à Endeavour Financial AG

Le bradage des biens du Niger aux amis se poursuit

Après les permis de recherche aurifère captés en décembre 2016, Endeavour, avec la bénédiction de ses amis du Niger, fait encore mains basses sur l'uranium et les substances connexes du riche sous-sol nigérien. C'est, du reste, ce qu'attestent les décisions dudit Conseil des ministres. Un cadeau juteux du président de la République à ses amis d'Areva.

Lire pages 4-5



L'État en gage pour des intérêts privés

Edito

Les vacances se méritent

Depuis le hold-up électoral des 21 février et 20 mars 2016, le Niger est comme figé, incapable de le faire bouger d'un millimètre. Tout est au ralenti, sinon au poids mort comme diraient les routiers et il suffit de s'aventurer dans les services publics pour prendre la température. L'administration nigérienne est complètement paralysée, les travailleurs n'ont plus rien à faire pratiquement que de la figuration en attendant la fin des 30 jours pour se présenter devant les guichets des banques ou dans les centres de paiements directs comme celui de l'Indrap. Pendant ce temps, le gouvernement tire la langue, à bout d'efforts répétés depuis des mois, pour chercher les moyens, de plus en plus hypothétiques, de boucler les salaires. La banqueroute financière, déjà perceptible il y a longtemps, n'est plus contestée par personne et le gouvernement n'est plus qu'une équipe fantomatique dont la mission se résume à faire de la figuration et à ouvrir les chrysanthèmes. L'éducation est dans le chaos, l'emploi est devenu une véritable chimère, l'insécurité alimentaire menace d'urgence, les 3N, un tonneau des danaïdes pour des fonds extérieurs, le pétrole et d'autres richesses minières hypothéquées, le Niger, il faut le reconnaître et le dire, n'a jamais été autant inquiétant. Les perspectives à court et moyen terme sont si sombres qu'il est utopique de rêver de demain.

C'est dans ce contexte de morosité généralisée et d'angoisse morbide que, pratiquement sans rien faire d'autre que de nous enfoncer dans les méandres d'une gouvernance de misère, Mahamadou Issoufou et son équipe pléthorique se sont offert des vacances gracieusement payées par le contribuable nigérien. Or, les vacances se méritent. Elles sont l'apanage de ceux qui se défontent au boulot, pour faire « bouger le curseur dans le sens positif », comme dirait l'homme de l'uraniumgate. Pas ceux qui font main basse sur 15 000 tonnes d'une aide alimentaire et font évaporer 200 milliards de francs CFA en prétendant avoir fait gagner au Trésor national, par une opération mafieuse, 800 millions de francs CFA pardon 800 000 dollars. C'est moralement et politiquement INDÉCENT.

Oui, il est moralement et politiquement indécent de s'offrir des vacances lorsqu'on n'offre à son peuple que des motifs de pleurer, de s'inquiéter et de s'interroger. Et lorsque cela ne suffisait pas de s'offrir des vacances usurpées et grasses payées avec les impôts d'un peuple dont on a ruiné les immenses espoirs, et qu'il faut aussi faire main basse sur les ressources minières, alors là, c'est intolérable. Des vacances ! Des vacances ! Ma barbe ! Pourquoi pas le purgatoire pour tous ces hommes et femmes qui ont les mains noires de cambouis ?

La rédaction

L'école nigérienne dans la tourmente

Le plus grand échec de Mahamadou Issoufou

Dissolution du conseil de ville de Niamey

Un uppercut à la démocratie locale

Situation sociopolitique

Entre escroquerie politique et lancées tyranniques, où va le Niger ?

Guri système

Les limites d'une gouvernance calamiteuse

Uraniumgate

Lettre ouverte au chef de l'État Issoufou Mahamadou
Monsieur le Président, où sont nos 200 milliards FCFA ?

Monsieur le Président, pour une fois, *Le Courrier*, a préféré vous interpellé, en votre qualité de magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions de la République. Nous en appelons à toutes vos prérogatives constitutionnelles afin d'aider à éclairer la lanterne des 19 millions de Nigériens que nous sommes, relativement à l'affaire dite Uraniumgate.

Monsieur le président, notre interrogation se résume en cette question : où sont nos 200 milliards FCFA ? Remarquez que la "disparition" d'une telle somme suscite forcément un grand émoi au sein de l'opinion nationale. Pour dire vrai, les Nigériens sont littéralement atterrés par ce tour de passe-passe exécuté par l'un de vos plus fidèles lieutenants, en la personne de Hassoumi Massoudou. En effet, votre ancien directeur de Cabinet est le maillon principal de cette opération financière des plus mafieuses. D'ailleurs, il n'a point nié le bienfondé des accusations portées par *Le Courrier*. Bien au contraire, Hassoumi Massoudou a grandement corroboré nos affirmations. L'ensemble des Nigériens sont avides de connaître la vérité sur ce scandale politico-financier. Nous



le savons, dans votre entourage, *Le Courrier* est très mal vu et nous le comprenons aisément du moment où il dérange en divulguant régulièrement

des affaires qui gênent au plus haut point votre régime. Si mettre en lumière des scandales imputables à votre gestion cahoteuse constitue notre seul péché,

que l'on nous reconnaisse au moins le mérite d'assumer cette mission de service public qui incombe à la presse. Monsieur le président, nous réitérons une fois de plus notre question : où sont donc nos 200 milliards FCFA ? De par vos fonctions de chef suprême de l'administration publique, vous ne pouvez pas ignorer la destination prise par cet argent soutiré aux contribuables nigériens. Absolument pas. Vous taire fait de vous le complice d'une des plus grosses forfaitures jamais commises au Niger. Ne pas accéder aux attentes du peuple quant à la manifesta-

tion de la vérité fait de vous le parrain d'une ignominieuse association de malfaiteurs. Monsieur le président, vous êtes dans l'obligation absolue de laisser la justice suivre son cours, sans ingérence d'aucune sorte et mieux, de la soutenir ouvertement dans cette affaire des 200 milliards de l'Etat nigérien. Monsieur le président, nous ne saurions terminer cette lettre sans reposer notre question : où sont passés nos 200 milliards FCFA ? Sans nul doute, vous avez la réponse à cette question. Alors, le peuple entier vous le demande avec insistance.

Alpha

Situation sociopolitique

Entre escroquerie politique et lancées tyranniques, où va le Niger ?

Si un gouvernement d'union nationale est assimilable à une escroquerie politique comme le pensait Issoufou Mahamadou à une époque, alors, le Niger est aujourd'hui en plein dans une escroquerie politique. Le gouvernement XXL de Brigi Rafini est une grosse escroquerie politique si l'on se réfère à la définition des guristes du temps où Tanja Mamadou leur tendait la main. Comme quoi, il ne faut jamais se fier aux propos des socialistes nigériens. Avec le régime actuel, tout est fondé sur le faux, le leurre, le bourrage de cerveau, bref, l'escroquerie dans toute sa laideur. Et malheureusement, notre pays est dirigé sur la base de ce système mafieux. Les mensonges d'État sont quasi quotidiens, les uns plus gros que les autres. De l'achat de l'avion présidentiel à l'uraniumgate, en passant par le scandale d'Africard, entre autres, les Nigériens sont témoins depuis plus de six ans, du gangstérisme sournois avec lequel le Niger est dirigé. Le Niger ne mérite point un tel destin politique. Non, il mérite sans doute le meilleur en termes de bonne gouvernance, de progrès social et économique. L'accident politique de 2011 ayant permis l'avènement de la Renaissance est un cauchemar que le peuple nigérien n'est

pas près d'oublier. Hormis le pillage systématique des ressources publiques, les citoyens subissent également la tyrannie institutionnalisée par le régime d'Issoufou Mahamadou. Aujourd'hui, c'est une énorme chape de plomb qui écrase au quotidien les opposants, les journalistes, les acteurs de la société civile et même les enseignants contractuels. Les prisons de la Renaissance sont les destinations imposées à tous ceux qui osent entonner une voix contraire à celle des princes qui gouvernent. Ali Soumana, le promoteur du journal *Le Courrier*, Baba Alpha du groupe Bonferey, Bakary Saidou, Idé Kalilou et Malla Ary, le Général Salou Souleymane et tant d'autres citoyens, sont injustement embastillés. On ne peut faire pire en matière de tyrannie. Priver des Nigériens de leurs libertés pour des raisons hautement politiciennes, tel est l'agenda pervers dans lequel s'inscrivent désormais le président Issoufou Mahamadou et ses hommes de l'ombre. Les perspectives semblent si sombres qu'un militant de l'opposition s'est demandé où va le Niger ? Assurément vers une déchéance des institutions républicaines, donc l'enterrement de l'ordre démocratique.

Ali Wangari

Vaut mieux tard que jamais

Le conseil des ministres du lundi 14 août 2017 a de quoi étonner. Outre le jour qui n'est pas habituel, il a adopté deux projets de décrets assez surprenants. Le premier est lié au traitement de base, aux primes, aux indemnités et aux autres avantages alloués au personnel du Haut-commissariat à l'Initiative 3N. Un projet de décret qui serait pris, conformément à l'article 9 du décret n° 2016-603/PRN du 3 novembre 2016, portant organisation et fonctionnement du HC3N qui prévoit que « Les traitements de base, les indemnités et les autres avantages alloués au personnel du HC3N soient déterminés par décret pris en Conseil des ministres. La surprise des Nigériens est d'autant plus grande que personne n'aurait imaginé que depuis tout ce temps que les autorités nigériennes font ce tintamarre autour des 3N, que le personnel qui y travaille ne dispose même pas d'une base de rémunération. Mais d'enfin, dit un observateur, 3N, n'est-ce pas juste un slogan ? Le second aussi est relatif au traitement de base, aux indemnités et aux autres avantages alloués aux responsables et au personnel administratif et technique du Centre national d'études stratégiques et de

sécurité (CNESS), dirigé par le Général Boulouma. Le présent projet de décret est pris, nous apprend-on, conformément à l'article 19 du décret n° 2015-013/PRN du 16 janvier 2015, déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du CNESS qui prévoit que : « Le traitement, les indemnités, les primes et les autres avantages alloués au personnel administratif et technique du CNESS sont fixés par décret pris en Conseil des Ministres ».

Dans le premier cas, il a bien fallu pratiquement six ans avant qu'un décret portant organisation et fonctionnement du HC3 soit adopté et huit mois pour que celui qui doit consacrer les traitements de base, les indemnités et les autres avantages alloués au personnel du HC3N soit pris. Dans le second cas, il a fallu près de trois années pour le décret fixant le traitement, les indemnités, les primes et les autres avantages alloués au personnel administratif et technique du CNESS soit adopté. Un temps fou au regard de l'intérêt que Mahamadou Issoufou en personne dit accorder à ces deux institutions. Pourquoi seulement aujourd'hui ?

Bouba Alfari

Dissolution du conseil de ville de Niamey

Un uppercut à la démocratie locale

Après la révocation du président du Conseil de ville de Niamey, le régime a posé, le 10 Juillet 2017, une couche supplémentaire dans ce qui semble être un plan de récupération et/ou de déstabilisation de la ville de Niamey. Une ville, on le sait, qui est le fief incontesté de l'opposition et que les Renaissants cherchent vaillamment à faire tomber dans leur escarcelle. Un objectif inavoué du Guri car qui contrôle politiquement la capitale contrôle évidemment l'ensemble du pays puisque, du point de vue stratégique, cela vous permet d'asseoir tranquillement votre pouvoir. Seul problème pour les princes qui gouvernent, c'est que la capitale est une citadelle imprenable à la loyale, c'est en dire par les urnes, tant l'assise du principal parti de l'opposition est solide du simple fait que les militants qui adhèrent à ce parti le font par conviction et non à coup de billets de banques, de nominations ou de promesses de tout genre. Le contrôle de la ville de Niamey, considéré par les ténors du pouvoir comme une ville contestataire, est devenue une obsession malade pour ces derniers qui vont procéder par petite touche pour essayer de casser la popularité et l'hégémonie de l'opposition à Niamey. Les Renaissants vont alors appliquer à merveille cet adage qui dit que la fin justifie les moyens en débar-

quant dans un premier coup d'essai, sur des prétextes fallacieux, le maire, président du conseil de ville, Oumarou Moumouni Dogari du Moden Lumana Africa, pour le remplacer par un de leurs alliés. C'était en 2013. Ensuite, utilisant toujours les mains de ses alliés pour manger leur "piment", les Renaissants vont procéder au plus grand gâchis de l'histoire de la gestion de la ville de Niamey à travers une opération sans précédent de démolition des kiosques et boutiques. Si l'objectif affiché était de libérer les voies et embellir la ville, la suite des événements a laissé voir le dessein de cette "stupide" opération qui semble être une punition à l'encontre de la ville après la gifle électorale essuyée Mahamadou Issoufou et son parti. Pour le régime, en détruisant l'économie informelle de la capitale et de Zinder, l'autre ville considérée comme contestataire, il portera ainsi un coup rude à l'opposition car, dans son entendement, tous ces petits commerçants sont acquis à la cause de l'opposition. La suite de ce calendrier impitoyable, on la connaît depuis le 20 Juillet 2017, avec la révocation du maire de Niamey, un allié du pouvoir, officiellement pour malversations, même si l'intéressé est toujours libre de ses mouvements. Le 10 Août 2017, le rubicond est franchi avec le non renouvellement des mandats du Con-

seil de ville et des 5 arrondissements communaux de Niamey tandis que leurs homologues de l'intérieur du pays voient leur mandat prorogé de six mois. Une rupture d'égalité manifeste entre les citoyens ! Il semble dorénavant exister au Niger, sous le régime de la 7^e République, deux catégories de Nigériens : ceux de premier rang qui ont droit au chapitre, qui sont dans les bonnes grâces du pouvoir et pouvant se permettre tout abus en toute impunité ; et les autres sur qui s'abat la foudre et l'ire des dirigeants sans aucune raison objective et valable. Ces Nigériens qui sont dorénavant appelés "Les parias du Régime", parce qu'ils ont pour seul tort d'être contre la gouvernance actuelle du Niger, c'est-à-dire le refus de la pensée unique, de la corruption, de l'arbitraire et de l'injustice dans toutes ses formes. Pourquoi les autres maires, "illégitimes" depuis 2016, sont maintenus pour six autres mois ? Le Communiqué du Conseil des ministres n'a pas précisé les raisons de cette dissolution des arrondissements communaux de Niamey ? Qu'est-ce qu'on leur reproche ? Une mauvaise gestion de l'insalubrité ? Que ça soit pour l'une ou l'autre, ou les deux à la fois, ils ne sont pas les seuls maires dans de telles situations. Aujourd'hui, beaucoup

d'observateurs ont décrié la gestion peu orthodoxe à la limite patrimoniale de plusieurs mairies du pays. Alors, pourquoi cette politique de deux poids, deux mesures ? S'ils ont subi la colère du président de la République, on se demande pourquoi eux et pas les autres acteurs tel que le Programme Niamey Gnala à qui on a justement octroyé certains moyens de la ville ou encore le ministre de la Ville et de la Salubrité, jusque-là amorphe et atone sur la question. Autant d'interrogations qui laissent penser que cette démarche du régime en place participe d'une entreprise de récupération politique de la capitale. Ces acrobaties, des plus discutables et souvent non conventionnelles, peuvent-elles lui permettre de parvenir à cet objectif inavouable ? Le régime, déjà empêtré dans plusieurs scandales politico-financiers, ajoute à son funeste tableau de chasse la violation du principe cardinal de la décentralisation. Les délégations spéciales qui seront installées bientôt, en lieu et place du Conseil de ville et des arrondissements communaux de Niamey, ne sont ni plus ni moins qu'un uppercut à la démocratie à la base ; celle qui donne la possibilité aux populations locales de choisir les hommes et femmes qui doivent présider aux destinées de leurs communes pour un développement local inclusif. **M.Dodo**

Guri système

Les limites d'une gouvernance calamiteuse

Les résultats du test d'évaluation des enseignants contractuels du primaire ont été proclamés vendredi dernier. Plus de 60.000 enseignants ont subi le fameux test du ministre de l'Enseignement primaire, Daouda Mamadou Marthe. Un peu plus de 5000 l'ont boycotté, respectant ainsi le mot d'ordre de la Synergie Cause-Niger/Synaceb, la coalition des organisations syndicales du secteur de l'éducation, qui a engagé un bras de fer avec Marthe dans le but de contraindre le gouvernement à renoncer à son projet. Comme ils n'ont pas composé, ils sont, a priori, considérés comme des démissionnaires, si l'on s'en tient évidemment aux explications fournies par le ministre Marthe. Mais même parmi ceux des contractuels qui ont accepté de subir le test d'évaluation, beaucoup seront mis à la touche parce qu'ils n'ont eu la moyenne requise pour être maintenus dans l'enseignement. En réussissant à imposer son projet aux contractuels du primaire, le régime a atteint finalement son but, qui consiste à dégraisser la Fonction publique. Quel sera le prochain secteur où l'opération de purge va être engagée ? Nous attendons de voir. Pour sûr, le licenciement de quelques dizaines de milliers de contractuels du

primaire seulement ne lui permettra pas d'équilibrer la balance de la masse salariale exagérément gonflée en l'espace de moins de sept ans de gestion, sans aucune adéquation avec la croissance économique du pays. Le régime a non seulement fait flamber la masse salariale dans le cadre d'une logique de recrutement de nouveaux militants politiques au sein de la jeunesse désœuvrée, mais plus grave encore, il a mis en œuvre des politiques sans lendemain dont le seul but vise à créer les conditions d'un détournement massif des deniers publics par les dignitaires du régime en toute impunité. La corruption et les actes mafieux qui nuisent gravement aux intérêts de l'Etat que l'ancien chef de file de l'opposition, Issoufou Mahamadou, s'est engagé à combattre farouchement une fois au pouvoir, sont devenus aujourd'hui le sport favori des principaux animateurs de la renaissance. À l'image de l'adage qui dit que « la chèvre broute où elle est attachée », plusieurs dignitaires de la renaissance détournent, sans modération, les ressources de l'entité étatique à la tête de laquelle ils sont propulsés par décret. Pour preuve, c'est sous sa gouvernance qu'on a commencé à spéculer sur le nombre de ministres

devenus milliardaires en l'espace de quelques années de gestion des affaires publiques. La lutte contre la corruption et l'impunité dont il s'est servi comme principal thème de campagne électorale a lamentablement échoué. Ce qui fait qu'il n'en parle plus d'ailleurs dans ses discours officiels. Et ceux des membres de son gouvernement qui abordent la thématique, au gré des circonstances, affichent clairement leur impuissance face aux fléaux dans leurs réponses. Dans un récent entretien accordé à l'hebdomadaire panafricain *Jeune Afrique* paraissant en France, le Premier ministre Brigi Rafini n'a-t-il pas fait montre d'une certaine résignation en disant en substance que seule la société dans son ensemble peut parvenir à éradiquer la corruption, si elle décide de s'engager résolument dans la lutte. Pourquoi se retranche-t-il derrière la société, qui est par essence une notion vague, alors que la pratique néfaste doit être d'abord combattue par les tenants de son pouvoir qui détiennent entre leurs mains les armes de sanctions contre ceux qui s'y adonnent. ? Y a-t-il démission plus flagrante dans les efforts de lutte contre le fléau comme cette posture ? Le président Issoufou

et ceux qui le soutiennent dans la mise en œuvre de son programme de la renaissance ont aujourd'hui atteint les limites objectives de leurs capacités à bien gérer l'Etat. Ils ont saturé la masse salariale dans le cadre de calculs électoralistes sous le premier mandat ; ils ont compromis plusieurs sources de revenus pour l'Etat ; ils ont aussi compromis les ressources extractives du Niger, à travers notamment des pratiques mafieuses comme les fameuses "minutes de meeting" et l'opération de "trading" portant sur 200 milliards de francs CFA conduites par le ministre Massoudou. Dans le même temps, ils ont fait des investissements qui n'étaient pas prioritaires et productifs comme la construction du chemin de fer ou encore la construction des échangeurs, juste pour permettre aux dignitaires du régime de tirer leur épingle du jeu. Aujourd'hui, ils sont au pied du mur, acculés de toutes parts. Ils cherchent à dégraisser la Fonction publique en ciblant prioritairement les catégories d'acteurs productifs, notamment les enseignants. Les conseillers qui pullulent dans les institutions de la République et les cabinets ministériels, eux, peuvent continuer à se la couler douce. **I.D**

Octroi de trois permis de recherche à Endeavour Financial AG

Le bradage des biens du Niger aux amis se poursuit

Endeavour Mining, Endeavour Niger, Endeavour Financial AG, est-ce la même chose ? C'est la question que les Nigériens se posent après le Conseil des ministres du lundi 14 août 2017. Car, après les permis de recherche aurifère captés en décembre 2016, Endeavour, avec la bénédiction de ses amis du Niger, fait encore mains basses sur l'uranium et les substances connexes du riche sous-sol nigérien. C'est, du reste, ce qu'attestent les décisions dudit Conseil des ministres. Un cadeau juteux du président de la République à ses amis d'Areva. Ainsi, à l'issue de ce conseil des ministres, trois permis miniers ont été gracieusement accordés à l'heureuse société Endeavour Financial AG qui, selon toute vraisemblance, ne serait qu'une filiale d'Endeavour Mining dont Sébastien De Montessus est le PDG. N'est-ce pas un simple tour de passe-passe pour semer la confusion, en jouant sur les dénominations des sociétés afin de mettre le grappin sur les ressources minières du Niger ? Cette société est apparemment née avec des dents en or, comme on dit, au point de capter des permis aussi importants dans un domaine si stratégique en si peu de temps d'existence. Il s'agit de permis de recherches, tous dans le département de Tchirozérine (région d'Agadez) et tous pour la prospection d'uranium et de substances connexes : « Toulouk 1 », « Tagait 4 », et « Terzémamour 1 ». Le périmètre de « Toulouk 1 » couvre une superficie de 346 km² ; 237, 291 km² pour celui de « Tagait 4 » et 342,8 km² pour celui de « Terzémamour 1 ». Que des sociétés étrangères s'intéressent aux richesses nationales est une très bonne chose, pourvu que les intérêts stratégiques du Niger soient garantis et préservés, dans le cadre d'une coopération gagnant-gagnant. Malheureusement, ce n'est pas le cas. L'identité des personnalités qui gèrent cette société et le profil d'Endeavour

elle-même suscite fortement le doute. On peut même y voir, outre le délit d'initié, le conflit d'intérêt, et pire, un partage des biens du Niger et leur cession pure et simple à des amis pour se faire de l'argent sur le dos du peuple nigérien déjà meurtri par de longues décennies de spoliation des retombées de son uranium. Au point où, bien qu'indépendant depuis 1960, soit 57 ans après, le Niger est paradoxalement le leader mondial du nucléaire qui ne détient aucun gramme d'uranium. La chasse à l'argent facile, surtout en Afrique où l'on peut faire des affaires en or avec des dirigeants peu regardants, est le seul guide de ces sulfureuses personnalités comme Sébastien De Montessus, qui sillonnent le continent africain, avec en bandoulière des sociétés du type Optima Energy et Energo Alyans de la fameuse affaire dite de l'Uraniumgate.

Sébastien de Montessus, et le coup de pouce gagnant-gagnant de ses puissants amis du Niger

Sébastien de Montessus, qui serait, selon plusieurs sources politiques, Conseiller du président de la République du Niger et détenteur d'un passeport diplomatique nigérien depuis 2011, est un « ancien » haut cadre d'Areva, société qu'il a intégrée en 2002. Il y occupe plusieurs postes de responsabilité avant d'être nommé directeur des activités minières du groupe Areva, suite à l'achat de la filiale Uramin qui selon lui « réduisait la dépendance d'Areva aux gisements du Niger et du Kazakhstan, deux pays aux risques politiques significatifs ». À la suite du scandale de l'espionnage de l'ex PDG Anne Lauvergeon et de son mari en 2011, débute l'affaire Uramin dans laquelle De Montessus est jugé en octobre 2013. La même année 2011, il est nommé au directoire d'Areva dont il démissionne en mars 2012, remplacé par Olivier Wantz. On retient également qu'il fut administrateur de La



Quand les premiers responsables de l'État s'octroient des permis miniers

Si Sébastien De Montessus est dans son rôle, ce n'est pas le cas des autorités nigériennes qui font affaire avec lui. Que ce soit Endeavour Mining,

Mancha Ressources Inc (Canada), où il succède à Dominique Delorme, président de Uramin Holding, administrateur de la Société des Mines de l'Air, administrateur de la mine d'uranium d'Imouraren, ainsi que de la compagnie minière d'Akouta. La Mancha, une société créée en septembre 2006, a son siège aux îles vierges britanniques, que d'aucuns considèrent comme un paradis fiscal. Sébastien de Montessus est aujourd'hui PDG de Endeavour Mining dont Endeavour Niger est une filiale. Ce monsieur, qui a des entrées partout où de besoin au Niger, était notamment dans le bureau d'Alkache Alhada, à l'époque, directeur de Cabinet adjoint du président de la République, le jour où l'ancien directeur général de la Sopamin a été poliment contraint d'accorder une autorisation d'ouverture de compte bancaire à BNP Paribas pour le compte de la Sopamin. Ce compte bancaire à partir duquel Hassoumi Massoudou a viré les 200 milliards dans un compte privé à Dubaï pour le compte de la société Optima Energy. Et ce n'est pas étonnant que la société Arbab Mining dont le gérant n'est autre que Adou Adam Abdoukader, soit, elle aussi, membre d'Endeavour Niger. Sébastien de Montessus a assurément exploité à bon escient ses fonctions à Areva. Il a notamment construit une toile dont il est aujourd'hui en train d'exploiter les produits. Le coup de pouce de ses puissants amis du Niger n'est sans doute pas gratuit. Il est gagnant-gagnant, comme on aime tant le chanter sous la 7^e République.

Endeavour Niger ou Endeavour Financial AG, elles ont toutes un dénominateur commun : Sébastien De Montessus qui est en train de tisser sa toile impitoyable autour du Niger. La cession de ces permis de recherches minières à des sociétés qui sont en réalité le patrimoine d'amis personnels de certaines autorités nigériennes pose un problème à la fois éthique et légal. Le constat est amer, note un compatriote. Ce sont les autorités nigériennes qui font, par l'intermédiation de sociétés étrangères, mains basses sur les richesses minières du pays. La présence de Mohamed Akotey et du neveu d'Alkache Alhada est un indicateur grave des connexions mafieuses qui sont en train de mettre le grappin sur les ressources du sous-sol nigérien. Un véritable banditisme d'Etat qui prospère et qui laisse froids les services de répression des activités illicites tandis que des journalistes et des acteurs de la société civile sont jetés en prison pour un OUI ou pour un NON.

L'octroi des trois permis de recherches uranifères à Endeavour Financial AG, le lundi 14 août dernier, est une signature supplémentaire d'une gouvernance malade. Les Nigériens, eux, sont perplexes et s'interrogent sur le degré réel de pourriture. Et si, l'octroi de ces permis est tout simplement un don déguisé des plus grands gisements d'uranium à Areva ? Imouraren ? Une belle réserve pour la France, les spécialistes des marchés financiers l'ayant qualifié – une commande sans doute - d'arnaque du siècle.

K.M

Mise au point

Le lundi 14 août 2017, les Nigériens ont appris qu'une réunion des ministres s'est tenue sous la présidence de Mahamadou Issoufou. Une grosse surprise, au moins pour deux raisons : la première, c'est que les réunions des ministres ne se tiennent pas habituellement le lundi mais plutôt le jeudi ou exceptionnellement le vendredi. La seconde, c'est que quatre jours auparavant, soit le jeudi 10 août d'avant, une réunion des ministres s'est tenue mais qui n'a pas examiné des demandes qui dateraient de janvier 2017. Pour un homme qui a des atomes crochus avec les autorités nigériennes, Sébastien.

De Montessus, ancien Vice-président d'Areva et compère de Hassoumi Massoudou dans l'uraniumgate, aura bien attendu

très longtemps. Le résultat en vaut la chandelle. Il a raflé trois mises importantes. Le permis de recherches «Toulouk 1» pour uranium et substances connexes, dans le département de Tchirozérine, celui de «Tagait 4» pour uranium et substances connexes, dans le département de Tchirozérine ainsi que celui de «Terzémazour 1» pour uranium et substances connexes, toujours dans le département de Tchirozérine, tombent tous dans l'escarcelle de celui en présence de qui Hamma Hamadou, l'ancien directeur général de la Sopamin a été contraint de donner son aval pour l'uraniumgate. Le 9 décembre 2016 déjà, Sébastien De Montessus, qui fait équipe avec de hautes personnalités nigériennes, a mis le grap-

pin sur trois autres permis de recherches minières. Le premier à Nassile, département de Torodi, région de Tillabéry, pour or et substances minérales associées. Le deuxième, à Darguiti, toujours dans le département de Torodi, pour or et substances associées et le troisième, «Tinkeradet 1», pour les mêmes substances, dans le département d'Iferouâne cette fois, région d'Agadez. Ancien vice-président d'Areva, Sébastien De Montessus est le véritable patron d'Endeavour qui s'est démultipliée en autant de filiales qu'il y a de permis à prendre dans plusieurs pays africains. En réalité, il exploite à bon escient la cupidité de quelques personnalités africaines en se faisant leurs associés dans l'acquisition et l'exploitation de sites miniers.

Au Niger, il est associé à des personnalités politiques nigériennes, tapies à la présidence de la République, et dont l'interface la plus visible est Mohamed Akotey, l'homme de main de Mahamadou Issoufou dans l'opération de libération des otages français d'Arlit. Mohamed Akotey représente-t-il sa propre personne au sein d'Endeavour Niger ou assume-t-il une mission par procuration ? Le résultat est le même puisque Mohamed Akotey est président du conseil d'administration d'Imouraren SA.

Ce sont, donc, et c'est indiscutable, ceux qui gouvernent le Niger qui se partagent les ressources minières du Niger en s'octroyant, par personnes interposées, des permis miniers parmi les sites les plus prometteurs.

L'État en gage pour des intérêts privés

Du jamais vu au Niger auparavant ! Celui qui sollicite est aussi celui qui octroie. Car, outre Mohamed Akotey, un autre proche, précisément Adou Adam Abdoulakader, un neveu d'AlkacheAlhada, directeur de Cabinet de Mahamadou Issoufou, est dans l'affaire. À la tête d'une modeste société au capital social d'un million dénommée ArbabMining, ce neveu de l'homme dans le bureau duquel Sébastien De Montessus a fait convoquer HammaHamadou, directeur général de la Sopamin à l'époque de l'uraniumgate, est également un partenaire associé à part entière. Peut-être repré-

sente-t-il les intérêts de son oncle ? A leurs côtés, se trouve d'abord Patrick Bouisset, un autre ancien commis d'Areva. Ancien vice-président de Géosciences d'Areva, Patrick Bouisset est officiellement le directeur général d'Endeavour Niger. En réalité, Patrick Bouisset est le vice-président exécutif d'EndeavourMining, la société mère à la tête de laquelle trône Sébastien De Montessus. Il y a ensuite Pascal Bernasconi, un autre bras droit de Sébastien De Montessus, notamment avec la société « La Mancha » en Côte d'Ivoire. Ancien directeur général de la Somaïr, Pascal Bernasconi

connaît parfaitement les milieux de Niamey. Il a notamment dirigé une exposition photo sur la Somaïr dédiée aux quatre otages français d'Arlit ainsi qu'à un certain Moussa Aboubacar, tué lors des attaques du 23 mai 2013. Patrick Bouisset, comme Pascal Bernasconi, ne représente en réalité que les intérêts de Sébastien De Montessus et de ses associés nigériens qui sont au sommet de l'Etat. La particularité des deux sociétés, ArbabMining et Endeavour Niger, est qu'elles sont nées dans un intervalle tellement rapproché qu'on n'hésiterait pas à penser que leur création a été voulue, suscitée et comman-

ditée par la même source. ArbabMining, a été constituée le 10 octobre 2016 tandis qu'Endeavour Niger a vu le jour le 25 novembre. Quant à cette obscure société dénommée Xantus qui serait établie à Tortola, dans les Îles vierges britanniques, ce paradis fiscal où HassoumiMassoudou — le même des 200 milliards — a conduit les tractations relatives à l'achat de l'avion présidentiel, on n'en sait rien. Sauf qu'elle a raflé, le 9 décembre 2016, quatre permis de recherches (Dibilo, Dingoaba, Namaga 2 et Boungou), dans le département de Téra, région de Tillabéry, pour le lithium et ses substances connexes. **Bouba Alfari**

Communiqué de presse du Front pour la Restauration de la Démocratie et la Défense de la République (FRDDR) sur la dissolution des Conseils d'Arrondissement et de Ville de la Région de Niamey.

Dans quelques heures prendront fin les mandats des conseils municipaux, de ville et des régions de notre pays. Mandats prorogés pour la troisième fois, chose déjà inédite dans le monde. Le Front pour la Restauration de la Démocratie et la Défense de la République – FRDDR – dans une déclaration rendue publique le 24 juillet 2017, révélait déjà, en la stigmatisant, la stratégie antidémocratique et anti-nationale de Issoufou Mahamadou tendant à tirer en longueur les mandats des entités décentralisées.

Ces bricolages politico-juridiques ont conduit au parjure dont est auteur Issoufou Mahamadou pour avoir refusé d'obtempérer à l'arrêt n° 002 / CC / ME du 07 mars 2017 de la Cour Constitutionnelle ordonnant la tenue de l'élection législative partielle de la circonscripti-

on ordinaire de Maradi.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, Issoufou Mahamadou, au lieu d'attendre le sort que lui réservent les institutions de la République pour ce parjure, passe à une vitesse supérieure en nous révélant une autre facette de sa personnalité : un véritable danger pour l'unité de notre peuple. La preuve, Issoufou Mahamadou a choisi de manière outrageusement discriminatoire et en violation des dispositions de l'Ordonnance n° 2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger, notamment en son article 177, de dissoudre l'ensemble des conseils de la seule région de Niamey.

En termes clairs, désormais, la Région de Niamey contrairement aux autres régions du pays n'est plus régie par les

prescriptions de l'article 164 de la Constitution, alinéas 1 et 2, qui disposent : Alinéa 1 : « L'Administration territoriale repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration ».

Alinéa 2 : « Les collectivités territoriales sont créées par une loi organique. Elles s'administrent librement par des Conseils élus ».

Quels péchés les populations de Niamey ont-elles commis pour qu'en violation des articles 4 et 6 de la Constitution, leurs suffrages soient spoliés et leurs représentants démocratiquement élus chassés comme des malpropres à l'issue du Conseil des ministres du jeudi 10 Août 2017 ?

Certes, de notoriété publique, Issoufou Mahamadou et son parti n'ont jamais enduré que les populations de la région de Niamey aient majoritairement voté

contre lui et son programme. Faut-il donc les châtier en réparation de ce crime de lèse-majesté ?

C'est pourquoi :

- Le FRDDR est absolument indigné par la dissolution des conseils d'arrondissement et de ville de la région de Niamey qui dénote l'immaturité et les instincts pyromanes des hommes au gouvernement de l'Etat ;

- Le FRDDR rejette cette décision qui bafoue les principes élémentaires de l'expression de la volonté populaire et qui met en péril la cohésion de notre peuple ;

- Exige par conséquent, la tenue de toutes les élections locales sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Niamey le 16 Août 2017

Opinion

Devons-nous rappeler à Guri que la gestion de l'Etat est une science ?

Lorsque nous attirons l'attention de Guri sur l'efficacité des dépenses et investissements publics, certains nous qualifiaient d'opposants. Pourtant nous ne faisons qu'apporter nos droits de regards, nos contributions et analyse sur des situations en tant que Nigériens.

Nous avons l'habitude de critiquer certains choix politiques de la gouvernance de Tanja, tels que des surfacturations de certains marchés publics, mais avec Guri, c'est le summum en termes de mauvaises utilisations des ressources financières.

Ces dernières semaines, Guri mettait en scène la construction d'infrastructures au niveau des grands carrefours de Niamey pour promouvoir leur bilan. Rond-point Justice 480 millions, rond-point Rive droite, 496 millions, rond-point Place de la Concertation 423 millions, ceux de terrain Musulmans et de Gadafawa respectivement 137 et 301 millions. Il suffit juste de regarder ces infrastructures et leurs coûts pour se rendre compte du caractère d'une surfacturation et d'une opacité de la gestion des finances publiques au niveau de l'Etat et ses démembrements. Guri a profité de la bonne «situation économique-financière»

due au travail du régime de Tanja pour bénéficier des programmes de facilités de crédit — car à cette époque le Niger avait un taux d'endettement de 17% par rapport à son PIB. Actuellement, nous sommes un pays surendetté, avec un taux d'environ 58%/PIB. Le gouvernement a contracté beaucoup d'emprunts : 2 milliards de dollars avec la Chine, 50 milliards avec le Congo-Brazzaville, obligations à taux 6,5%, etc. Cependant, une bonne partie de ces emprunts a été mal dépensée, tantôt dans des investissements improductifs, tantôt des surfacturations et des achats de conscience. À titre illustratif, la centrale de Gorou Banda, le chemin de fer, l'aéronef Mont Greboun, l'affaire de 500 millions à un allié pour se laisser emprisonner, le poste budgétaire du haut représentant du président, etc. À cela s'ajoute les scandales économique-financiers, les 200 milliards d'Areva, l'affaire du Riz pakistanais, etc. Le Niger a été géré dans un cadre d'amateurisme au grand dam des principes de finances publiques et d'amour patriotique. En 2011, le niveau d'endettement (17%/PIB), les facilités de crédit et la croissance des ressources financières souli-

gnent un cycle économique très favorable pour réaliser un bond socioéconomique et pour faire des efficaces investissements productifs. Malheureusement, Guri n'a pas été au rendez-vous dans la gestion efficace et efficiente de nos ressources alors que ce type d'opportunité de cycle économique se présenterait environ tous les 20 à 30 ans.

Certains ont tendance à lier les difficultés économiques actuelles du Niger aux facteurs exogènes, notamment la conjoncture économique mondiale. Ce raccourci d'argumentation mis en avant par Guri est évidemment très facile et simpliste. Ce qu'il faut retenir, une très bonne partie des difficultés économiques actuelles est imputée à la gestion calamiteuse des finances publiques de Guri. La gestion administrative, financière et économique est une science — des règles et des procédures doivent être respectées pour éviter certaines complications. Sur le plan d'évaluation de politique publique, l'efficacité est l'optimisation des ressources mises en œuvre pour parvenir à un résultat. Or, cet aspect est le maillon faible de la gouvernance de Guri, et constitue

l'une des principales causes de difficultés économiques et financières actuelles de notre pays. Au-delà de la «politique de visibilité» et de l'ostentatoire médiatique sur les quelques réalisations de Guri, déplaçons le débat sur le plan technique, ainsi si on fait un audit objectif sur l'ensemble des ressources financières mobilisées et des réalisations, le résultat est sans appel : Guri a un bilan négatif.

La mauvaise gestion de Guri est papable telle que le harcèlement des commerçants pour le paiement de l'impôt, la ponction de l'Etat sur les comptes bancaires des commerçants pour payer les salaires des fonctionnaires et les dépenses des princes, les arriérés des salaires chez certains fonctionnaires. De même, en dépit de la mise en œuvre du programme 3N, il y a 6 ans, le Niger est toujours dernier en termes d'IDH, l'insécurité alimentaire n'a pas reculé et la malnutrition infantile atteint même des seuils d'alerte de l'OMS (15% en 2016). Le débat sur des indicateurs, tant en termes de sciences administratives ou de théories socioéconomiques, souligne un bilan lamentable du gouvernement de Guri.

Liam DJIBO

LA NOUVELLE CHAÎNE 100% SPORT



A+SPORT
LA PASSION DU SPORT

36 555
(COUF DUVA REL LOGU)

DISPONIBLE
DÈS LA FORMULE EVASION

LES BOUQUETS
CANAL+

L'école nigérienne dans la tourmente

Le plus grand échec de Mahamadou Issoufou

« L'école m'a donné les outils et les armes qui ont contribué à faire de moi l'un des porteurs des valeurs qui triomphent aujourd'hui. Je souhaite que mon ascension à la magistrature suprême encourage les pères et les mères à donner à leurs filles et fils, en les envoyant à l'école, les mêmes chances que celles que mes parents m'ont offertes ».

Six ans après cet hommage que bon nombre d'observateurs disaient, à l'époque déjà, très éloigné des réels projets de l'homme, l'éducation est en ruine au Niger. Plongée dans la tourmente dès les premières années avec des projets non suffisamment réfléchis et mis en œuvre à la volée, plus pour paraître que pour bien faire, l'école nigérienne est aujourd'hui défigurée, victime d'un pilotage à vue d'une extrême gravité. C'est le plus grand et plus grave échec de Mahamadou Issoufou. Il n'a pas su, malgré ses professions de foi, retourner l'ascenseur à l'institution qui l'a sorti de son village de Dandadjji, en 1958, pour le placer, en fin de compte, à la tête de l'Etat.

Les statistiques qu'il a rendues publiques comme étant ses réalisations ont été vérifiées et déclarées fausses. Il avait notamment déclaré, dès son discours d'investiture, qu'il ferait construire 2500 salles de classes chaque année. Or, construire 2500 classes suppose que l'on peut construire plus de six par jour. Ce qui est impossible même pour les classes préfabriquées chinoises. Il martèlera pourtant, trois ans durant, qu'il en a construit plus que ce qu'il a promis, avant de se rendre à l'évidence que son affaire ne tient pas la route. Dans la même lancée, il a promis de donner de l'emploi aux jeunes en 50 000 emplois par an. Là, également, il soutiendra en avoir offert plus, exactement par an avant de se raviser et de tourner définitivement le dos aux chiffres, tombeau de sa gouvernance. Pire, après le hold-up électoral et les difficultés financières inextricables dans lesquelles il a plongé le Niger, Mahamadou Issoufou s'est rendu compte qu'il lui faut nécessairement remonter le cours de sa courbe pour s'aménager quelques économies budgétaires. L'enseignement, avec ses effectifs et ses réalités douloureuses lui offre de son projet. Le choix porté sur l'éducation est d'une gravité extrême pour un pays régulièrement classé dernier en matière d'IDH. Une éva-

luation aussi surréaliste que désastreuse est imposée aux enseignants. Malgré les protestations et les contestations de la formule adoptée qui n'a rien à voir avec l'évaluation en situation de classe, le gouvernement passe outre et fait son affaire. Les résultats sont catastrophiques.

Pour Mahamadou Issoufou, c'est impardonnable. Pourtant, les résultats ne rendent pas compte avec fidélité des compétences réelles des enseignants selon leurs niveaux d'enseignement. Peu importe ! C'est le résultat qui compte pour le gouvernement et ce résultat, il l'a. Des milliers d'enseignants, entre ceux qui ont refusé de faire l'évaluation et ceux qui ont entre zéro et 3/20 vont être remerciés. Le cumul de ces enseignants, toutes régions confondues, s'élève à 6315, soit près de trois fois ce que le gouvernement prétend avoir recruté par an. L'impact négatif sur la couverture scolaire est indiscutable ; De nombreuses écoles vont nécessairement demeurer fermées à la rentrée d'octobre 2017. Une situation explosive dont le ministre Marthe vient de prendre conscience. Il décide alors d'un test de rattrapage pour certaines catégories d'enseignants contractuels, à savoir ceux qui ont été empêchés de composer ; ceux qui ont un justificatif médical ; ceux qui n'avaient pas de pièce d'identité en cours de validité le jour du test ; ceux qui ont été refoulés pour retard ainsi que les femmes en congé de maternité durant la période. Le champ des raisons est si large que le ministère aurait dû demander à tous les enseignants contractuels qui voudraient le faire, qu'il leur est offert une seconde et dernière chance. Si ce test de rattrapage, qui n'a pas encore été organisé alors qu'il était annoncé dans un délai d'une semaine, permettra de boucher un trou, il ne peut toutefois permettre de combler le déficit causé par le départ décidé des enseignants contractuels avec un niveau académique jugé catastrophique pour tenir une classe. Pour trouver les solutions appropriées aux problèmes qui se posent, Daouda Mamadou Marthe ne dispose que de moins d'un mois. Car il faut bien procéder aux affectations avant la rentrée scolaire, traditionnellement effectuée le

premier lundi d'octobre. L'alternative annoncée d'offrir une formation accélérée à ceux qui ont une note égale ou supérieure à 3/20 mais qui ne dépasse 5/20, ne cadre pas tout à fait avec les besoins décelés par l'évaluation. Ils vont bénéficier d'un encadrement pédagogique alors que c'est strictement une question de niveau qui se pose. La problématique est d'autant plus corsée que le maintien de cette catégorie d'enseignants est corrélé à leurs résultats à l'issue de l'évaluation finale qu'ils subiront. Et si le ministre, face aux énormes déficits qui vont être constatés et déclarés par les inspections à la ren-

trée d'octobre, décide de recruter des « enseignants bruts », c'est-à-dire sans formation, ce sera un retour à la case départ. S'il commet l'irréparable de reverser les renvoyés dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, ce sera le comble dans un sous-secteur où il faut des compétences pointues pour encadrer. Bref, l'éclaircie n'est pas pour demain. Des citoyens, parfaitement avisés de la gravité de la situation qui se profile, ont d'ailleurs interpellé le ministre Marthe. C'est le cas de Moussa Tchangari dont Le Courrier vous livre, en encadré, la pertinente réflexion.

Bouba Alfari

Questions d'un citoyen au ministre Daouda Mamadou Marthe

Questions d'un citoyen au ministre Daouda Mamadou Marthe

À présent que vous avez réussi à organiser votre fameuse évaluation des enseignants contractuels, qui a révélé finalement ce que tout enseignant de votre rang ne pouvait ignorer, dites-nous comment vous allez procéder au remplacement de ceux qui vont certainement être renvoyés sur les bancs des écoles normales ? Comme vous dites que l'objectif de l'évaluation est de renvoyer à l'école ceux qui n'ont pas les compétences pour enseigner, on veut savoir si vous avez sous les bras des enseignants qualifiés pour les remplacer ; et au cas contraire, on veut savoir comment vous comptez garantir la qualité de l'enseignement avec un nombre réduit d'enseignants.

Si l'on suppose qu'au moins 25% des enseignants contractuels devront retourner dans les écoles normales pour se former pendant au moins deux ans, et que vous n'avez pas d'enseignants bien formés pour les remplacer immédiatement, cela signifie qu'il y aura un déficit d'enseignants de l'ordre de 25% par rapport à la situation actuelle, sans compter que déjà le nombre d'enseignants était insuffisant comme l'indique le ratio moyen national enseignant/élèves. Cela signifie qu'un enseignant qui, à l'heure actuelle, tient 60 élèves, peut se retrouver avec 80 élèves. Est-ce que cela vous paraît normal et logique, vous qui semblez vouloir vous battre pour la qualité de l'enseignement ? Si vous ne comptez pas augmenter le ratio enseignant/élèves, et si vous êtes d'avis que ce ratio a une incidence sur la qualité de l'enseignement, comme le reconnais-

sent tous les spécialistes de l'éducation, dites-nous alors comment vous allez assurer cette qualité ? Est-ce que vous allez organiser aussi une évaluation des élèves pour renvoyer à la maison ceux qui n'ont pas un niveau acceptable, afin de s'assurer que les bons enseignants qui vont garder leurs places n'auront à gérer des classes pléthoriques ?

Nous vous prions monsieur le ministre de nous apporter une réponse claire à ces interrogations ; peut-être que cela va amener les syndicats des enseignants à se plier volontiers à votre logique. Autrement, laissez-moi vous dire que les Nigériens qui vous écoutent ne sont pas moins intelligents que vous ; beaucoup ont très bien compris que votre unique objectif est de réduire la masse salariale du secteur de l'éducation que votre régime peine à assurer.

LE COURRIER

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

NIF : 17763 / S

Tél : 96 88 74 09

96 29 05 42

Siège : Quartier Terminus

E-MAIL :

lecourrier_niger@yahoo.fr

Fondateur

Ali Soumana

Directeur de Publication

Moussa Dodo

Impression : GIN

Tirage

1500 Exemplaires

Extrait de l'ordonnance 2010-035 du 04 juin 2010 portant régime de la liberté de presse au Niger

CHAPITRE X : Des poursuites et de la répression

SECTION I : Des personnes responsables des crimes et délits commis par voie de presse

Article 67 : En matière de délit de presse, la détention préventive est interdite. Le juge ne peut décerner ni un mandat de dépôt ni un mandat d'arrêt.

NO COMMENT !



M. Ali Soumana, Fondateur de l'Hebdomadaire le Courrier arrêté depuis le 29 juin 2017 et déporté à Filingué